



Protocole additionnel à la Convention du Conseil de l'Europe sur le transfèrement des personnes condamnées, signé à Strasbourg, le 18 décembre 1997 - Adhésion par le Saint-Siège.

Il résulte d'une notification du Secrétaire général du Conseil de l'Europe qu'en date du 15 janvier 2019, le Saint-Siège a adhéré au protocole additionnel désigné ci-dessus, qui entrera en vigueur à l'égard de cet État le 1^{er} mai 2019.

